



## ETHIQUE



---

**Réunion du :** Mardi 22 octobre 2024

---

**Président :** M. Rémy DENEUVILLE -

---

**Secrétaire de Séance :** M. Eric CHAPPE -

---

**Présents :** MM. Claudian PHILIPPE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD –

---

### **DOSSIER CONCERNANT UN LITIGE ENTRE ESD ISBERGUES ET OS AIRE SUR LA LYS**

#### Contexte

- La Commission Éthique du District Artois de Football a été réunie suite à un litige entre les clubs de l'ESD Isbergues et de l'OS Aire, lié à des transferts de joueuses et joueurs.

Ces transferts concernent 18 filles et 12 garçons, dont 6 joueuses U13F et 6 joueuses U16F pour lesquels des blocages ont été appliqués par le club d'Isbergues.

- Les décisions juridiques concernant ces blocages ont déjà été rendues par les instances compétentes

1. En première instance, la Commission Régionale des Statuts et Règlements et Contrôle des Mutations a refusé les mutations pour motif de « pillage », se référant à l'article 99.3 des Règlements Généraux de la FFF, avec remboursement des droits.
2. En appel, la Commission Régionale d'Appel Juridique, en date du 20 août 2024, a confirmé la décision de première instance en totalité, au vu des risques pour la pérennité du club d'Isbergues. Les frais d'appel ont été imputés au club de l'OM Aire-sur-la-Lys.

#### Objet de la Réunion

- La mission de notre commission étant axée sur l'éthique et non sur les aspects juridiques, nous n'avons pas la prérogative de revenir sur ces décisions.

Néanmoins, la Commission Éthique a souhaité entendre les responsables de l'OS Aire, à savoir Monsieur Didier LERMYTTE, président du club, et Madame Elodie PAYELLE, éducatrice ayant précédemment exercé à Isbergues, afin de :

1. *Comprendre la démarche de l'OS Aire* : Les dirigeants ont évoqué la mise en place d'un pôle féminin, soulignant les raisons sportives qui auraient motivé ces départs.
2. *Clarifier les enjeux éthiques liés à la médiatisation* : a notamment été abordée l'affichage d'une banderole sur le stade de l'OS Aire, portant le message « Un pôle féminin pris en otage, 12 filles bloquées ».
- 3.

#### Conclusion

- La Commission a réaffirmé l'importance du respect entre les différents clubs du District et acteurs du football et rappelle que ce type de conflit, amplifié par la médiatisation, peut nuire à l'image du football départemental sans offrir de solutions concrètes pour les jeunes joueuses concernées.

- Elle invite donc les clubs à la discussion et se propose, en cas de besoin, de participer à un éventuel moment d'échange pour encourager un climat plus favorable.

- La commission rappelle par ailleurs qu'une banderole de ce type peut être considérée comme diffamatoire si elle est d'une part accusatoire à tort, la Ligue ayant rendu une décision que le club d'Aire doit respecter, et d'autre part si sa portée publique (notamment dans un stade) vise à influencer l'opinion publique. Le dossier pourrait, le cas échéant, être renvoyé vers la Commission de Discipline.

## **CLASSEMENTS FINAUX DES DIFFERENTS CHALLENGES POUR LA SAISON 2023-2024**

### Challenge FUTSAL

1/ FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT

### Challenge U18

1/ EC MAZINGARBE

2/ CS HABARCQUOIS

3/ ATREBATE FOOTBALL CLUB

### Challenge U15

1/ US BOUBERS-CONCHY

2/ AS DE LA VALLEE DE LA TERNOISE

3/ AM ANCIENS ELEVES AIX NOULETTE

### Challenge ELITE

1/ ST BETHUNOIS

2/ US GRENAV

3/ US MONCHY AU BOIS

4/ US OUVRIERE LENS

5/ US LESTREM

6/ JF GUARBECQUE

### Challenge Promotionnel

1/ ENTS VAL SENSEE

2/ RC VAUDRICOURT KENNEDY

3/ ETS DISTRICT D'ISBERGUES

4/ ATREBATE FOOTBALL CLUB

5/ ETS ANZIN ST AUBIN

6/ SC PRO PATRIA WINGLES

7/ US MAISNILOISE

8/ S PERNES EN ARTOIS

9/ US COURCELLOISE

10/ AS VALLEE DE LA TERNOISE

11/ CSAMLAIQ SOUCHEZ

### Challenge Complémentaire

1/ AS BONNIERES HOUVIN

2/ OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS

3/ VALHUON F C

4/ LA RENAISSANCE ESTREE BLANCHE

5/ ENTS THIENNES

6/ US DE MONDICOURT

7/ ENTS BOIS BERNARD ACHEVILLE

8/ ETS OURTON

9/ SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BERLETTE ASSOCIATION

10/ US CROISETTE  
11/ FC BUSNES  
12/ FC CUINCHY  
13/ JS ACHIET-LE-PETIT

### **DOSSIERS FOOT ANIMATION ET PROCHAINE REUNION**

- La commission regrette les trop nombreux dossiers reçus concernant le Foot Animation et relatant des faits d'indiscipline de la part de joueurs mais également des comportements inadaptés de la part d'adultes licenciés ou non, impliquant trop souvent des spectateurs et/ou parents.

A ce titre, la Commission fera observer certains matchs afin d'avoir une vue plus large sur le climat circulant autour des terrains et traitera les dossiers en tenant compte de ces éléments puisque dans la grande majorité des cas, les dossiers se résument à des oppositions dans lesquelles personnes n'admet le moindre tort.

- La commission renverra systématiquement les faits d'indiscipline à la Commission de discipline qui traitera les dossiers comme pour les autres catégories bien que cela soit regrettable.

- Agissant avant tout de façon préventive, la Commission rappelle qu'elle peut accompagner les clubs qui en éprouveraient le besoin ; des échanges peuvent avoir lieu directement dans les clubs, avec les éducateurs, la municipalité, voir les parents si la situation le nécessite.

√ Prochaine réunion le 26 novembre 2024.

**Le Président**  
**Rémy DENEUVILLE**